

Ensemble pour continuer de grandir !



LES ARCHERS DE LA JEUNE LOIRE

Communauté de commune les Marches du Velay – Rochebaron.

LOI 1901 W433 002 301 - FFTA 0143137 - SIRET 510 773 112 00022

MANDAT

LES ARCHERS DE LA JEUNE LOIRE ONT LE PLAISIR DE VOUS CONVIER A LEUR COMPÉTITION T.A.E.

Dimanche 26 avril 2026

Centre de tir à l'arc de Beauzac 1 chemin des archers VOURZE

Coordonnées GPS : 45.25621, 4.11059

DISTANCE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Compétition sélective aux championnats : régional et national.

TAE : tir en ABC de préférence / Rythme de tir : 3min

2 DEPARTS POSSIBLES :

	MATIN	APRES-MIDI
GREFFE	8H30	13H30
ECHAUFFEMENT	9H15 (3 volées)	14H (3volées)
DEBUT DES TIRS	10H	14H30

* Les horaires sont donnés à titre indicatif.

* Contrôle du matériel pendant l'entraînement.

* Tenues en conformité avec le règlement de la FFTA.

* Licences à jour : (les archers doivent être licenciés avec certificat médical pour le tir en compétition).

RECOMPENSES AUX 3 premiers de chaque catégorie vers 17h30

Stationnement

Pour des raisons d'accès, de sécurité, et de croisement, merci de vous garer sur l'une des deux zones de stationnement ci-dessous :

